

# BULLETIN DE PARRAINAGE

## PARRAIN / MARRAINE

Nom : ..... Prénom : .....

Mobile : .....

Email : .....

### Formation suivie ou diplôme obtenu à Formasup Campus

.....

Année : .....

***Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales au dos de ce bulletin.***

Signature

## FILLEUL / FILLEULE

Nom : ..... Prénom : .....

Mobile : .....

Email : .....

### Inscription à Formasup Campus

Formation : .....

Lien avec le parrain / la marraine : .....

***Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales au dos de ce coupon.***

Signature

# CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Cette opération Parrainage permet aux bénéficiaires de recevoir un (ou plusieurs) bon(s) cadeau(x) aux conditions énoncées dans le présent règlement.
2. Sont mis en jeu des chèques cadeaux pour les parrains d'une valeur indicative de 50 €. L'opération démarre le 20 février 2018 et se termine le 15 octobre 2018. Les parrains se verront remettre leurs chèques cadeaux qu'à compter de la rentrée effective de leurs filleuls à Formasup Campus.
3. Cette opération est ouverte à toute personne physique de 18 ans ou plus, actuellement inscrite ou anciennement étudiante de Formasup Campus.
4. Le personnel de Formasup Campus ne peut participer à cette opération. Sont également exclus les candidats déjà inscrits à la date de démarrage de l'opération soit le 20 février 2018.
5. La personne appelée « Parrain » recommande Formasup Campus à l'une de ses connaissances, non encore inscrite, appelée « Filleul ». Ne pourront être considérés comme filleuls les candidats ayant déposé leur dossier de candidature avant la date de démarrage de l'opération.
6. Le parrain communique ses coordonnées ainsi que celles de son filleul à Formasup Campus. Il est entendu que cette offre est cumulable, un parrain pouvant donc parrainer plusieurs filleuls.
7. Les chèques cadeaux ne pourront être ni échangés, ni faire l'objet d'un versement de leur contre-valeur en espèces. Formasup Campus se réserve le droit, si les circonstances l'exigeaient et pour quelque motif que ce soit, de remplacer les dotations par d'autres, de valeur équivalente.
8. Le simple fait de participer à l'opération parrainage de Formasup Campus entraîne l'acceptation pleine et entière et sans réserve des présentes conditions générales. Aucun recours ne pourra être adressé à Formasup Campus.
9. Formasup Campus, au capital de 125 400 € dont le siège social est situé au 89, Quai des Chartrons à Bordeaux est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro B 437 996 259.

*Complétez ce Bulletin de Parrainage, puis remettez le à votre filleul.e afin qu'il/elle le remplisse à son tour. Le filleul.e devra joindre le bulletin complété à son dossier d'inscription.*